

NIF : 0000 1600 128 5834
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 10 /2026/DPST/PRT

L'Entreprise COSIDER Construction lance un appel d'offres national restreint pour la fourniture du matériel suivant :

- Ⓢ **Lot (01) :**
 - (12) Coudeuses Fer à Béton
 - (12) Cisailles Fer à Béton
- Ⓢ **Lot (02) :**
 - (08) Compacteurs Vibrants
 - (08) Plaques Vibrantes
- Ⓢ **Lot (03) :**
 - (10) Compresseurs d'Ateliers
 - (02) Compresseurs Fixes Electriques
- Ⓢ **Lot (04) :**
 - (05) Groupes de Soudure

Le présent appel d'offres national restreint s'adresse aux fabricants et/ou distributeurs spécialisés dans le domaine du matériel du BTP, assurant eux même le service après-vente ou par un tiers.

Les sociétés intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale (Direction Procurement et sous-traitance) de COSIDER Construction Route de DAR EL BEIDA, ALGER contre paiement de la somme de Dix mille Dinars (10 000 DA) auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) agence Dar El Beida - Alger.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots.

Les offres constituées de tous les documents exigés dans le cahier des charges, devront être présentées en deux exemplaires (original + copie) sous deux enveloppes distinctes fermées, portant le cachet humide et/ou le nom et l'adresse du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'Appel d'offres ainsi que la mention correspondante « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces deux enveloppes doivent être insérer dans une troisième enveloppe qui devra être obligatoirement fermée, anonyme et ne porter que la mention suivante :

<<SOUMISSION A NE PAS OUVRIR>>

COSIDER CONSTRUCTION

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°10/2026/DPST/PRT

Fourniture de divers petit matériel

Lot N° :.....

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Générale
« Secrétariat de la commission d'ouverture des plis »
ROUTE DE DAR EL BEIDA ALGER

La date limite de dépôt des offres est fixée à Vingt (20) jours à compter de la date de la première parution dans la presse nationale écrite ou électronique, ou le BOMOP, ou le portail électronique des marchés publics.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.